

Réunion Conseil École Doctorale ALLPH@

14/09/2020

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Excusée
CEIIBA	Amaia ARIZALETA	Présente
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Présente
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Présente
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Rep. Olivier GUERRIER Excusé
LAIRDIL	Laura HARTWELL	Excusée
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Rep. Sophie LECOLE
LERASS	Pascal MARCHAND	Rep. Nathalie SPANGHERO-GAILLARD
LLA-CREATIS	Muriel PLANA	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS	Non encore nommé	Non encore nommé
CR UT2J	Pierre MORET	Présent
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Présent
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Marion CAUDEBEC	Présente	
Claire ANCHORDOQUI	Présente	
Yoann CHAUMEIL	Rep. Raisa INOCENCIO Excusée	
Paul GARNOT	Rep. Marion GAROT	
Camille PIERRE	Présente	

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro	Concetta CAVALLINI	Excusée
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Absente
Directrice de la Technopole de Castres	Virginia DOAN	Excusée
Directrice de la Fondation Espace Écureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Absente
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
ED (directrice-adjointe)	Hilda INDERWILDI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Absente
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Laetitia FERRER	Présente
DED	Myriam GUIRAUD	Présente

1- Informations

10 membres du conseil sont excusés (mais la plupart sont représentés): Cerstin Bauer-Funke et Concetta Cavallini (en raison des problèmes induits par la situation sanitaire), Virginia Doan, Nathalie Cochoy, Jean-Luc Nardone (qui devait être représenté par Olivier Guerrier, empêché), Patrick Barrès (Sophie Lécole-Solnychkine représente le LARA-SEPPIA), Pascal Marchand (Nathalie Spanghero-Gaillard représente le LERASS), Laura Hartwell. Deux des doctorants élus titulaires (Yoann Chaumeil et Paul Garnot) devaient être remplacés par leurs suppléantes, Marion Garot et Raisa Inocencio (celle-ci ayant finalement été également empêchée).

- *Accueil de la nouvelle gestionnaire de l'ED*

La directrice présente au conseil Laetitia Ferrer qui a rejoint le SEDoc (Service des Études Doctorales, nouveau nom pour la DED) le 1^{er} septembre, comme gestionnaire de l'ED. Laetitia avait, auparavant, occupé plusieurs fonctions administratives à l'UT2J (au secrétariat du département d'Histoire puis à la Formation Continue). Elle prend ses marques à une période de l'année difficile pour une gestionnaire d'ED mais est déjà bien opérationnelle. Le conseil lui souhaite la bienvenue.

- *Informations institutionnelles*

L'ED est en attente de la nomination du représentant de la nouvelle CR de l'UPS. Cela devrait être fait d'ici la fin du mois.

La directrice annonce ensuite qu'elle a décidé de passer la main à la direction de l'ED après plus de 7 ans de direction. Elle souhaite que la transition ait lieu début janvier 2021, ce qui correspond au début du nouveau contrat (situation idéale pour un changement de direction) et à une période un peu moins chargée dans la gestion de l'ED. Elle a trouvé un binôme efficace prêt à prendre la suite, ce qui a confirmé sa décision. Cela ne préjuge en rien de l'élection et il faut lancer un appel à candidatures parmi les enseignants-chercheurs HDR des unités de recherche. La vice-présidente Recherche a suggéré que cela se fasse par l'intermédiaire des DU, la directrice leur adressant un message à diffuser aux EC HDR. Le conseil préfère un envoi par l'intermédiaire d'ADUM qui assure une diffusion large et directe. La directrice doublera, malgré tout, d'un message aux DU, pour s'assurer que personne n'aura été oublié. Il est proposé d'envoyer un message dans la semaine suivant le conseil, avec une demande de déclaration de candidature auprès de la directrice de l'ED avant le 15 octobre, pour une élection prévue courant novembre, afin qu'elle puisse être validée par la Commission Recherche (idéalement celle du 26 novembre) pour un début de mandat à la rentrée de janvier.

- *Informations vie de l'ED*

La campagne des CDU s'est bien terminée, tous les lauréats titulaires des concours ayant obtenu leur mise en disponibilité ou détachement sans encombre.

Pour compléter sur le sujet des CDU, ALLPH@ a accueilli 4 doctorants dotés de financements qui sont venus augmenter le nombre des CDU normaux UT2J et UPS : 3 ENS Lyon (CEIIBA, LLA-CREATIS et CAS) et un CDU Handicap octroyé par l'UPS à une future doctorante du LERASS.

L'ED a reçu 2 demandes de césure. Elle a dû traiter en urgence l'une des deux parce qu'elle concernait un doctorant d'ERRAPHIS financé par un CDU ENS et qu'il fallait donc prendre une décision avant le lancement de la paye de septembre. La demande a été examinée par une commission *ad hoc* composée des codirectrices d'ALLPH@, de la VP Recherche, de la responsable du SEDoc et de celle de la DAR. La commission a émis un avis favorable. La seconde demande n'est, a priori, pas recevable (congé de maladie, ce qui relève du droit de réinscription non dérogatoire), mais elle sera examinée (ainsi que celles qui pourraient arriver d'ici-là) par la Commission des Thèses le 5 octobre puis fera l'objet d'un examen par la Commission Césure mise en place par la Commission Recherche afin d'harmoniser les réponses des 3 ED et d'éviter les incohérences (et donc les injustices).

- *Point COVID*

Il est difficile de faire des points précis et définitifs, la situation évoluant en permanence. Nous pouvons, malgré tout, donner quelques informations :

Concernant les soutenances entièrement dématérialisées, l'arrêté du 21 avril les autorise jusqu'au 30 septembre. Normalement, l'arrêté de 2016 redevient la norme à partir du 1^{er} octobre (à savoir que les visioconférences doivent demeurer exceptionnelles et que le doctorant et le président du jury, *a minima*, doivent être présents physiquement dans la salle de soutenance). Le Ministère a été saisi de nombreuses demandes (par le Réseau National des Collèges Doctoraux mais aussi des demandes remontant individuellement de nombreux établissements dont le nôtre) de prolongation de la mesure permettant des soutenances entièrement dématérialisées mais n'a, pour l'instant, pas pris d'arrêté, même si plusieurs communications ont confirmé qu'il y aurait un nouvel arrêté¹. Jusqu'au 30 septembre en tout cas, les soutenances en présentiel, entièrement à distance, ou selon des formules hybrides sont possibles, à condition que les gestes barrières soient respectés. Les techniciens de la MDR sont en support pour tous les cas où une dématérialisation (totale ou partielle) est décidée.

Le point sur lequel l'établissement a plutôt bien avancé concerne les prolongations de financements de thèses. L'UT2J a envoyé un courrier à tous les doctorants, expliquant bien que les doctorants demandant seulement une prolongation de leur durée de thèse n'avaient aucune action à accomplir (et ne devaient pas remplir le questionnaire ADUM mis en place par l'EDT) et indiquant bien que seuls ceux qui demandaient des prolongations de financements devaient faire une démarche et renvoyer le questionnaire mis en place par l'établissement et qui leur était adressé avec le courrier. Face au peu de demandes reçues fin août, nous avons envoyé un rappel (la VP Recherche aux DU et les ED aux doctorants par l'intermédiaire d'ADUM). Sur ADUM, la directrice n'a traité que les demandes UPS mais elle a contacté tous les doctorants UT2J qui avaient déposé une demande par erreur. **Il est demandé aux DU de bien rappeler à leurs doctorants inscrits à UT2J qu'ils ne doivent pas déposer de demande sur ADUM et que leur demande n'y sera pas traitée.** La commission prolongations (composée de la VP Recherche, des responsables du SEDoc et de la DAR, des directions des ED, d'un représentant des doctorants élus de la CR et d'un des élus de chaque ED et, normalement, d'un représentant des DU pour chaque ED), s'est déjà réunie deux fois (le 4 et le 10 septembre, il importait notamment de traiter les CDU arrivant à échéance le 30 septembre, pour limiter les retards de paiement). L'ED ALLPH@ a recueilli 6 demandes, 4 en 3^e année et 2 en 2^e année. Cinq d'entre elles ont été acceptées, et une est en attente (les avis des directeurs de thèse ayant été jugés insuffisamment détaillés, en particulier en ce qui concerne la validation de la durée de la prolongation demandée). Les 4 doctorants

¹ **Soutenances de thèses entièrement dématérialisées (information R3Sup), mail du 14 septembre au soir.**

Compte tenu de la recrudescence de l'épidémie de Covid-19, la DGESIP a finalement tranché et décidé de pérenniser la possibilité de soutenir entièrement à distance les travaux de Doctorat et d'HDR. Les Arrêtés sur le Doctorat du 25 mai 2016 et HDR du 23 novembre 1988 vont donc être modifiés pour y introduire cette disposition de façon pérenne. Ces Arrêtés modificatifs seront présentés au CNESER du 13 octobre prochain et devraient être signés et publiés dans la foulée. Comme l'Article 3 de l'Arrêté du 21 avril 2020 n'est applicable que pour les soutenances se déroulant jusqu'au 1er octobre 2020, et que les Arrêtés modificatifs seront signés à la mi-octobre, la DGESIP suggère que nous organisions les soutenances entièrement à distance soit avant le 1er octobre, soit à partir de la 2^{ème} quinzaine d'octobre.

qui avaient, par erreur, rempli le questionnaire ADUM ont été prévenus qu'il fallait qu'ils déposent la demande UT2J et leurs demandes sont attendues (mais non urgentes parce qu'ils sont en 1^e et 2^e année). Une nouvelle réunion est prévue le 17 septembre. **Il est rappelé que les demandes concernant les doctorants en fin de contrat doivent être envoyées de toute urgence pour éviter une rupture de paiement.** Pour les autres, les demandes sont moins urgentes puisqu'ils ont jusqu'au 31 décembre pour les déposer et que la commission se réunira très régulièrement pour les traiter au fil de l'eau. **Un nouvel appel est lancé pour le siège de DU à la commission, le précédent appel s'étant soldé par des réponses toutes négatives (pour mémoire, ce siège a été ajouté à la demande expresse des DU).**

Le catalogue de formations étant en cours de finalisation, il a été systématiquement demandé aux formateurs s'ils étaient prêts à fonctionner à distance si nécessaire (et les réponses sont assez globalement positives). Il serait aussi éventuellement possible de faire des formations « hybrides » pour permettre aux doctorants éloignés de les suivre, ce qu'ils demandent depuis longtemps. Cette année pourrait être une bonne année pour s'essayer à ce modèle.

- Point budget 2018-2019

La directrice présente l'état des dépenses au 14 septembre. Il est évident que la situation sanitaire (confinement + non-réouverture consécutive) n'a guère été propice à la dépense et que le budget est, à ce jour, quasiment inutilisé. La seule somme engagée a été l'achat d'un ordinateur portable (pour la somme de 905,13€), dans l'idée d'équiper la gestionnaire pour le cas où elle devrait passer en travail à distance. Il faut aussi prévoir que les 4000€ à verser à l'EDT et les 500€ de la cotisation RESCAM seront prélevées. Le budget imprimerie (300€) peut être également réservé. Trois demandes de financements de missions pour cotuelles ont aussi été maintenues (voir ci-dessous). En revanche, il n'y aura, cette année, aucun frais de mission et aucuns frais de restauration, puisqu'il est désormais interdit d'organiser la moindre pause-café ou le moindre buffet. La réunion de rentrée des doctorants, si elle est maintenue en présentiel, ne pourra, cette année, être suivie d'un buffet d'accueil. Une fois déduites les sommes engagées, il reste, pour l'instant, 6714,87€, dont il faut déduire les montants attribués pour les 3 demandes de financements de missions des doctorants (voir plus bas). La somme réelle restante, une fois ces financements déduits, est de 5314,87€.

Il y a donc fort à parier qu'il y aura des reliquats cette année, mais il est possible d'utiliser une partie de ces sommes pour équiper l'ED, entre autres. Les conseillers sont encouragés à faire des propositions. La directrice propose d'acheter quelques exemplaires de l'ouvrage qui vient de paraître, codirigé par Jean-François Marcel, le nouveau directeur de CLESCO, *Je pars en thèse*, ainsi que des exemplaires de l'ouvrage *Le doctorat et la recherche en création* dirigé par Monique Martinez Thomas et Catherine Naugrette, en lien avec le nouveau séminaire structurant ALLPH@. Suite aux nombreux comités de suivis qu'elle a fait passer, elle répercute aussi quelques demandes des doctorants. Certains souhaiteraient que l'ED s'équipe d'un matériel d'enregistrement qui pourrait être prêté aux doctorants qui mènent des entretiens pour leur recherche. D'autres ont fait la demande que l'ED dispose de quelques ordinateurs portables qu'ils pourraient emprunter en cas de problème. Cela pose, bien sûr, la question des modalités de prêt (et surtout d'organisation du prêt). On pourrait aussi envisager d'acquérir un ordinateur portable pour la nouvelle direction et de mettre en place des aides à

la publication pour des thèses soutenues récemment. Ces différentes suggestions sont accueillies favorablement. Dans tous les cas, le matériel d'enregistrement sera acquis et une aide à publication proposée. La question d'une éventuelle pérennisation est abordée. Elle serait souhaitable, mais ses modalités budgétaires et sa forme resteraient à définir (aide à publication ou prix de thèse ? sur quelle ligne ?). Pour cette année, on s'accorde sur l'idée d'une aide à publication pour des thèses soutenues entre 2018 et 2020, faisant l'objet d'un contrat de publication auprès d'un éditeur. L'aide pourrait être d'un montant de 500€ et venir en appui des aides obtenues auprès des UR ou d'un montant de 1000€ (montant habituellement attendu par les éditeurs). Un appel sera lancé à la fin de la semaine pour un retour des candidatures d'ici au 12 octobre. L'aide devra être accordée avant la fin du mois d'octobre.

- Dates conseils

Un conseil est à prévoir avec comme ordre du jour l'élection de la nouvelle direction de l'ED. La date en est fixée au **9 novembre (14h-15h)**. La salle sera précisée ultérieurement.

Le conseil plénier suivant aura lieu **le 15 mars (14h-16h)**. La salle sera précisée ultérieurement.

Afin de permettre à tous de bloquer la date très en amont, la date des auditions CDU est fixée. Elles se dérouleront le **lundi 5 juillet** (avec une soutenance de M2 dernier délai le vendredi 25 juin et un dépôt à l'ED avant le lundi 28 juin à midi).

2- Préparation de la rentrée

- Les rendez-vous de la rentrée

Toutes les informations qui suivent sont évidemment soumises à l'évolution de la situation sanitaire. Les activités pourront toutes basculer à distance si nécessaire ou suivre des modalités différentes (entre autres en fonction des jauges des salles).

Lundi 5 octobre 14h00-16h00 Commission des thèses (salle à préciser)

Vendredi 16 octobre 10h-12h Forum des encadrants (Amphi F417 + système de visioconférence Renater)

Mercredi 4 novembre 9h00-13h00 Rentrée ALLPH@ (salle D29) (elle ne sera pas suivie d'un buffet, donc, même si la salle D28 avait été réservée pour l'occasion). Rappel : la journée de rentrée est obligatoire pour les doctorants de 1^{ère} année. Il est demandé aux directeurs d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription et à la une sur le site de l'ED, mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus (et la liste de diffusion ADUM de l'ED ne fonctionne pas pour les doctorants de 1^{ère} année tant que les inscriptions ne sont pas plus avancées).

Mercredi 4 novembre 14h00-16h00 Rentrée scientifique des 3ED (Amphi F 417). La rentrée scientifique des études doctorales sera animée par Marie-Christine Jaillet, Vice-Présidente Recherche de l'UT2J, qui présentera l'environnement scientifique du site (à la fois UT2J et UFT) et situera les études doctorales dans l'ensemble du dispositif scientifique.

Il est probable qu'on doive recourir pour ces deux rentrées à des formules hybrides (mi-présentiel, mi-visioconférence). Ce sera l'occasion de donner suite à une demande récurrente de la part de doctorant·es résidant à l'étranger ou loin en France. Il faudra toutefois veiller à ce que cette hybridation ne conduise pas, à l'avenir, les doctorant·es à ne plus se déplacer pour cette rencontre qui est un moment important de socialisation au sein de l'ED. C'est l'un des moments où l'ED s'incarne vraiment, où ils peuvent, dans un cadre informel, rencontrer les acteurs de l'ED et surtout les doctorant·es des autres UR.

- *Inscriptions*

Bien avant la crise sanitaire, dans le cadre de l'EDT, les ED avaient travaillé à la mise en place d'inscriptions entièrement dématérialisées. Si nous pouvions craindre quelques réticences de la part de certains enseignants-chercheurs, la crise sanitaire a balayé toutes les craintes. Les doctorants établissent leur dossier sur ADUM, le circuit des avis se fait automatiquement par ADUM, chaque signataire recevant un courriel lorsque c'est à son tour de donner un avis, avant une ultime vérification par la gestionnaire de la validité du dossier et une remontée à la direction de l'ED. Une fois le dossier validé par la direction de l'ED, il est validé par l'établissement et le doctorant peut s'inscrire en payant en ligne.

Si la procédure a connu (et connaît encore) quelques incidents techniques mineurs (réglés par Valérie Lafitte au SEDoc et Valentina Ducastaing à l'EDT), elle fonctionne généralement bien et les doctorants et leurs directeurs en sont ravis. Cela permet aussi d'éviter les défilés de personnes au SEDoc à une période où il vaut mieux éviter qu'il y ait trop de passage.

La directrice a validé, comme chaque année, tous les dossiers complets (avec comités de suivi favorables pour les inscriptions en 3^e année) de demandes d'inscription en années 2 et 3, toutes les demandes d'inscription en années 4 et 5 pour les thèses non financées et les demandes d'inscription en 1^e année qui correspondaient aux critères de recrutement de l'ED. Elle a également validé les demandes d'inscription en 4^e année des doctorants financés pour la prise en compte garantie par la Commission Recherche des conséquences de la crise sanitaire. Comme chaque année, la directrice signera aussi, sans consulter la commission, les demandes d'inscription dérogatoire pour soutenance proche, afin de ne pas retarder la mise en place des soutenances.

Au 14 septembre, il y a seulement 8 doctorants dont l'inscription apparaît comme entièrement finalisée pour l'année 2020-2021 mais il y en a d'autres qui n'apparaissent pas encore dans la liste des doctorants inscrits alors qu'ils ont également finalisé et payé leur inscription (leur fiche nécessite simplement une mise à jour). Les chiffres donnent également 69 demandes d'inscription validées par l'ED, dont 33 également validées par l'établissement, 26 en attente de validation finale (parce que la directrice de l'ED les a validées dans le week-end) et 10 en attente de vérification par la DED.

- *Commission des Thèses*

Le 5 octobre, la commission examinera les éventuels cas dérogatoires d'inscription en 1^{ère} année, les dossiers des doctorants financés demandant une inscription en année 5^e et au-delà, ainsi que les demandes d'inscription en 6^e année des doctorants non-financés, non pas que ces dernières soient dérogatoires, selon les termes de l'arrêté de 2016, mais pour permettre d'exercer un suivi proche de ces doctorants qui s'inscrivent normalement pour la dernière année. En raison de la crise sanitaire et de ses conséquences néfastes sur l'avancement des travaux des doctorants, les demandes d'inscription en 7^e année pour les doctorants non financés (et autres que pour une soutenance proche) seront examinées avec une clémence particulière.

La commission examinera aussi les demandes de césure (1 pour l'instant).

La directrice rappelle aux doctorants élus qu'ils doivent désigner les 2 représentants qui siègeront à la commission (qui ne doivent évidemment pas être concernés par une demande dérogatoire).

Elle demande enfin l'autorisation de valider quelques demandes de doctorants financés pour une 5^e année (avec avis très favorables des directeurs de thèse et de labo, ainsi que du comité de suivi) parce qu'ils sont en attente de cette inscription pour valider un contrat d'ATER. Si les cas des doctorants non financés demandant une inscription en 6^e année seront également évoqués lors de la réunion de la commission, elle demande aussi la possibilité de les valider puisqu'il ne s'agit pas de demandes dérogatoires. Le conseil répond favorablement à ces deux demandes.

- Journée de rentrée

Cette année, encore, la journée de rentrée ALLPH@ a pu être couplée à la rentrée scientifique des 3 ED. Si la journée peut se dérouler en présentiel, il faudra sans doute limiter la présence d'autres personnes que les codirectrices et les doctorants élus pour des questions de jauge.

- Formations

Les catalogues de formations (formations ALLPH@ et formations mutualisées UT2J) sont en cours de formalisation et seront en ligne au moment de la rentrée de l'ED. Il n'y aura pas de modifications majeures (à l'exception de 2 des 4 grands séminaires d'ALLPH@ et de l'ajout de la formation recherche-crédation), il y a eu seulement quelques changements à la marge (ajout d'une formation à la statistique, par exemple, à la demande de certains doctorants). Pour conseiller les doctorants s'inscrivant en 1^e année, les directeurs d'UR et les directeurs de thèse peuvent se reporter sans problème, pour l'instant, au catalogue de l'an dernier. De nombreuses formations transversales de l'École des Docteurs (y compris les formations EthIS) sont, quant à elles, en ligne et les doctorants peuvent d'ores et déjà s'y inscrire. **Il est demandé aux directeurs de laboratoires de bien rappeler à leurs doctorants de 2^e et 3^e année qu'il est désormais obligatoire qu'ils suivent une formation à l'Éthique et à l'Intégrité Scientifique.** Celle-ci, dont il est rappelé qu'elle a été mise en place par l'EDT en mettant largement à contribution les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UT2J, est désormais offerte à large échelle (entre 30 et 40 formations pouvant former entre 600 et 800 doctorants, ce qui correspond au flux annuel de l'Université de Toulouse). Pour les doctorants éloignés de Toulouse, des liens ont aussi été mis (dans le catalogue de formations EDT) vers

le MOOC de l'Université de Lyon. Il est toutefois conseillé que les doctorants suivent de préférence la formation en présentiel lorsque cela est possible.

- *Forum des encadrants*

Les directeurs d'UR enverront un rappel à leurs membres statutaires. Il est rappelé que ce forum n'est pas à destination des doctorants mais bien de leurs directeurs. Les autres dispositifs d'aide à l'encadrement déjà mis en place seront renouvelés (réunion pour établissement de contrats CIFRE, de cotutelles, formation Éthique et Intégrité Scientifique pour les encadrants). Il faudra aussi envisager d'autres dispositifs qui pourraient être proposés, aux nouveaux HDR, par exemple. Des collègues psychologues pourraient, par exemple, intervenir sur la relation doctorant/encadrant, évitant parfois aux jeunes PR de devoir tâtonner pour trouver les bons réflexes d'encadrement. Les collègues seront encouragés, lors du forum, à faire remonter leurs besoins à l'ED.

3- HCERES

La directrice avait diffusé, avant l'été, la version provisoire du rapport HCERES, ainsi que les demandes de corrections factuelles qu'elle adressait à celui-ci. Ces demandes ont été prises en compte (les corrections ont été portées, ainsi que l'indique le tableau envoyé par l'HCERES qui a été transmis au conseil) et le conseil dispose désormais du rapport définitif qui a également été mis en ligne sur le site de l'ED.

Ce rapport est globalement très positif, comportant 7 points forts pour 3 points faibles (ce qui, en termes d'évaluation d'ED par l'HCERES est très positif). Les points faibles sont ceux que le conseil avait relevés et qui figuraient dans le bilan d'auto-évaluation, un seul relevant réellement de l'ED (le taux d'abandon trop élevé). Les recommandations suggèrent de poursuivre certaines actions et de maintenir certains points de vigilance (poursuivre les efforts pour trouver de nouvelles sources de financements des doctorants, poursuivre la régulation du plafond d'encadrement des thèses, réduire le taux d'abandon) et de consacrer des moyens matériels à la recherche-crédation. Ce dernier point fera partie des actions du nouveau contrat (et une réflexion, présentée en point 5, a d'ores et déjà été engagée).

Les autres recommandations sont à destination des établissements (« augmenter sensiblement les moyens financiers d'une ED dynamique et innovante », « maintenir les moyens administratifs afin de soutenir une direction très impliquée au service des doctorants », « créer une liste de diffusion pour les doctorants élus ») et le conseil ne peut que souscrire pleinement à ces recommandations.

4- Aides à Mobilité

Nous avons reporté, au printemps le traitement des aides à mobilités pour lesquelles l'appel avait été clos avant le confinement, puisque les mobilités (à l'exception d'une, potentiellement, mais pour laquelle nous n'avions alors pas d'informations) n'avaient pas pu avoir lieu et étaient reportées *sine die*. Mais nous avons aussi décidé de les réexaminer à la

rentrée. La directrice a contacté tous les doctorants qui avaient déposé une demande pour savoir où en étaient leurs projets de mobilité. Trois d'entre eux ont renoncé à leur mobilité, reportée à 2021 et trois ont maintenu leurs demandes (PLH, ERRAPHIS, CEIIBA), l'une parce que la mobilité avait été effectuée avant le confinement, deux parce que les mobilités vont avoir lieu dans un proche avenir (et qu'il est possible, vu les dates, de vérifier qu'elles ont bien lieu avant versement des aides aux laboratoires). Un nouvel appel a été lancé par l'intermédiaire des DU mais aucune nouvelle demande n'est parvenue, ce à quoi on pouvait s'attendre.

Les trois demandes sont examinées et il est décidé de leur octroyer à chaque fois la somme maximale possible, soit un peu plus que les forfaits habituels, pour un montant global de 1400€ à déduire des 6714,87€ restant.

5- Projets

- Projets doctorants

Les doctorants présentent leurs projets annuels, à savoir, tout d'abord, la journée sur les financements disponibles pendant la thèse (missions de terrain, participations à des manifestations scientifiques, missions dans des laboratoires de recherche étrangers). Les informations sur la date de la journée seront communiquées ultérieurement mais la journée devrait avoir lieu fin janvier selon les modalités que permettra l'évolution de la crise sanitaire.

La journée d'étude des doctorants d'ALLPH@ qui était prévue le 22 avril a dû être reportée d'un an. Pour rappel, elle a pour thème « Singulier/Pluriel ». Le programme était prêt, l'ensemble de l'organisation avait été finalisée. Les doctorants élus vont recontacter les doctorants qui figuraient sur le programme pour vérifier qu'ils sont toujours partants pour participer.

La journée annuelle d'information sur les études doctorales auprès des étudiants de Master sera organisée, selon des modalités à déterminer, dans la première quinzaine de février (date à fixer). Comme c'est le cas depuis deux ans, elle sera organisée en collaboration entre les doctorants élus et la direction de l'ED. Elle vise à présenter les études doctorales, les processus de recrutement, les financements de thèse.

Les doctorants élus souhaitent, enfin, renouveler l'expérience des cours de sophrologie offerts aux doctorants d'ALLPH@. Dans le cadre de la validation d'un stage, un stagiaire de l'Institut de Sophrologie du Sud-Ouest avait proposé l'organisation de séances de sophrologie à destination de nos doctorants. Sur les 12 séances prévues, seules 6 ont eu lieu entre le 30 janvier et le 12 mars, en raison de la mise en place du confinement. À chaque séance, une dizaine de doctorants étaient présents et leur évaluation était très positive. Si l'expérience était renouvelée, l'intervenant souhaiterait être rémunéré. Le conseil émet un avis favorable à cette demande, à condition qu'un devis soit présenté et accepté.

- *Nouveaux séminaires*

- Pour mémoire, les deux nouveaux grands séminaires d'ALLPH@ validés avant l'été porteront sur « Littérature et voyages, littérature de voyage » porté par Jean-Luc Nardone (Il Laboratorio, PLH, CEIIBA, CREG) et sur « Genres et sexualité dans la culture moderne et contemporaine (XIXe-XXIe siècles) », porté par Muriel Plana (cette année LLA-CREATIS, PLH, ERRAPHIS, CEIIBA et en 2021-2022 CREG, Il Laboratorio, LERASS, CAS).

Trois séances du séminaire « Formes et fonctions du végétal dans les arts » ont dû être annulées pour cause de confinement. Elles sont reportées sur l'année 2020-2021 avec reprise de la séance 1. Les collègues portant ce séminaire peuvent en proposer la poursuite au moment de l'appel à propositions qui sera lancé en mars 2021.

- Lors de sa précédente réunion (20 mai 2020), le conseil ALLPH@ a adopté le principe d'un séminaire « recherche-crédation » structurant pour la durée du quinquennal en cours.

Deux réunions préalables (8 juillet, 8 septembre) ont permis d'arrêter, d'une part, les principes et les enjeux du séminaire structurant ALLPH@, et, d'autre part, ses modalités d'organisation.

Pour l'année universitaire 2020-2021 a été retenu l'objectif de dresser une cartographie des pratiques de la recherche-crédation au moyen d'un **atelier de réflexion en deux volets intitulés « Recherche-Crédation : Cartographie des pratiques »**.

Le premier volet (atelier) se tiendra le vendredi 11 décembre 2020, de 9h à 17h, à l'auditorium Olympe de Gouges (AMPHI ODG3). L'axe d'approche sera théorique et méthodologique. Après une introduction théorique d'une heure faisant également l'historique de la recherche-crédation, un panel représentatif de douze doctorant·es/ docteur·es/ HDR en recherche-crédation au sein des différentes UR ALLPH@ présentera ses travaux. Les présentations et les échanges de la journée seront synthétisés et complétés lors d'une table-ronde de clôture (15h30-17h). Celle-ci s'ouvrira sur la présentation des masters et des projets Recherche-Crédation d'UT2J (tous campus).

Le second volet (atelier) aura lieu le vendredi 21 mai 2021, de 9h à 17h, à l'AMPHI F417. Les présentations se feront à deux voix : les doctorant·es en interaction avec leurs directeur·rices de travaux. Le principe d'une "copieuse" table-ronde de clôture sera repris. **Cet atelier n°2 prévoit, entre autres, une présentation des travaux de création** à la MDR et sur l'ensemble du campus, à destination de toute la communauté universitaire, à commencer par les étudiant·es en formation initiale. Cela pourrait se faire sur le mode de la déambulation.

Au titre des principes et des enjeux, on rappelle que la thématique retenue pour le séminaire « Recherche-Crédation/ Création-Recherche » constitue une ligne identitaire et historique pour les labos en art (LLA-CREATIS, LARA-SEPPIA), et une ligne partagée par les autres labos impliqués à l'UT2J (PLH, ERRAPHIS, FRAMESPA, entre autres).

La structuration projetée vise à être mieux repérée et identifiée à tous les niveaux (ED, CR, conférence de la recherche, pôle de coordination H-SHS, UFT). L'élaboration d'une cartographie des pratiques de la recherche dans ce domaine et d'une charte devrait permettre :

- de mieux se positionner (cartographie des thématiques de la recherche élaborée aux niveaux de la CR et du pôle toulousain, actions portées par le pôle ALL et projet d'EUR, articulations aux plateformes...),
- de mieux répondre aux appels à projets internes (valorisation – bourses EPSI – et diffusion des savoirs) et externes (CDU Région interdisciplinaire...),
- d'argumenter plus efficacement au niveau de l'ED lors des campagnes CDU.

Le séminaire structurant ALLPH@ a vocation à réunir un collectif d'EC issus de différentes disciplines, impliquant un nombre important de doctorant·es. Il permettra de poser les bases d'un programme de recherche transversal et de faire converger la pluralité des pratiques. Les actions de médiation (posters des doctorant·es, expositions, événements spectacles et performances), organisées à l'occasion de ces séances de séminaires-ateliers, et les publications qui suivront sont prévus pour en assurer le rayonnement.

Sont visées, outre la cartographie des pratiques :

- l'identification et la constitution d'un collectif ALLPH@ autour des questions de recherche-création,
- la rédaction d'une Charte des thèses en Recherche-Création à joindre à la Charte des thèses ALLPH@,
- la publication d'un document d'une trentaine de pages rendant compte de la cartographie qui se sera dessinée,
- à plus long terme, la réalisation d'un ouvrage collectif, avec une grosse introduction synthétique (sur la base des échanges et de la cartographie des pratiques et expérimentations) propre à servir de base et d'inspiration, en termes de critères par exemple, à de futurs travaux de Doctorat ou à de futures formations en recherche-création disciplinaires ou interdisciplinaires.

(NB : Le collectif « Recherche-Création/ Création-Recherche » est évolutif. Il est possible de le rejoindre à tout moment.)

Réunion du 8 juillet : Présent.es : Patrick Barres, Julien Garde, Hilda Inderwildi, Muriel Plana, Isabelle Serca-Rolland, Modesta Suarez, Sylvie Vignes, Nathalie Vincent-Arnaud. Empêché.es : Hourya Bentouhami, Fabienne Bercegol, Emeline Jouve, Michel Lehmann

Réunion du 8 septembre : Présent·es : Hourya Bentouhami, Julien Garde, Hilda Inderwildi, Emeline Jouve, Sophie Lécole Solnychkine, Muriel Plana, Stéphane Pujol, Isabelle Serca-Rolland, Sylvie Vignes. Empêché·es : Patrick Barres, Fabienne Bercegol, Flore Garcin-Marou, Michel Lehmann, Monique Martinez, Giuseppina Sapio, Modesta Suarez, Nathalie Vincent-Arnaud)

- Nouvelles formations à envisager

- Pour rappel, parmi les points de l'arrêté sur les études doctorales qui restent à développer figure le portfolio. Si l'outil existe dans ADUM et si certains doctorants s'en sont déjà emparés, nous avons entamé une réflexion sur les méthodes visant à encourager les doctorants à utiliser davantage cet outil. Une emphase particulière sera placée sur l'importance du

Portfolio lors de la réunion de rentrée et lors des AG des UR mais il est envisagé le montage d'une formation spécifique qui pourrait, entre autres, impliquer des anciens doctorants pour qui le Portfolio a été un outil utile à leur insertion professionnelle et des doctorants s'étant déjà emparés de l'outil. La directrice adjointe a pris contact avec Matthieu Duperrex (ancien doctorant ALLPH@, dont le portfolio apparaissait comme un modèle du genre) fin janvier 2020, afin de mettre en place cette formation. Il a donné son accord pour la proposer, mais la COVID n'a pas permis de donner suite. Il devrait intervenir au S1 2021

- Née d'une demande de doctorant·es qui ne trouvaient pas à l'EDT de formations linguistiques en correspondance avec leurs sujets de thèse (nécessitant parfois l'acquisition de langues plus rares), une Fête des Langues devait avoir lieu du mardi 31 mars au jeudi 2 avril 2020 à l'UFR LLCE (CRL et au sein des différents départements). Elle prévoyait d'offrir des séances d'initiation à différentes langues, y compris rares et pas proposées dans nos formations, sur le mode du speed-dating. Les participant·es auraient eu l'occasion de s'initier à trois langues à raison d'une demi-heure chaque jour durant les pauses de midi. Fondée sur le bénévolat, cette Fête des langues devait rassembler des enseignant·es et enseignant·es-chercheurs volontaires, mais également des étudiant·es, notamment doctorant·es dont les langues maternelles sont peu communes (afrikaans, créole, croate, hongrois, grec moderne, quechua, serbe, suisse allemand, russe). Ces séances auraient pu être validées par les doctorant·es ALLPH@ au titre de la formation linguistique à raison de trois heures. Cette Fête des langues est reportée à 2021, sans qu'on puisse pour l'instant fixer de date précise.

- *Projets internationalisation/professionnalisation*

Une réunion de sensibilisation à l'entreprenariat pour les doctorants d'ALLPH@ va être organisée. Elle devait l'être au début de l'année mais la crise sanitaire en a décidé autrement. On espère pouvoir la mettre en place cette année (Pour mémoire, il s'agit d'une proposition de Dominique Ollinger, anciennement membre extérieur du Conseil d'ALLPH@, en charge, au sein d'Airbus, du développement et de l'innovation. La rencontre impliquerait aussi Elvire Prochilo (créatrice du cabinet Pragma-Consult), qui porte le programme « Les Entrepreneuriales en Midi-Pyrénées », soutenu juridiquement par le Réseau Entreprendre, qui vise à créer du lien entre l'université et le monde économique, pour l'employabilité, entre autres, des doctorants et une meilleure visibilité de leur expertise. Virginia Doan a accepté de se joindre à eux pour cette intervention de sensibilisation auprès des doctorants d'ALLPH@. Si ce type d'événement est déjà organisé à l'échelon de l'École des Docteurs, les doctorants d'ALLPH@ n'y vont généralement pas parce qu'ils trouvent que les événements sont encore peu adaptés aux SHS. Cette réunion de sensibilisation sera organisée, sans doute en début d'année 2021 (la date est encore à préciser). **Il serait bon que les directeurs d'UR encouragent leurs doctorants à y participer.**

L'ED espère que les deux professeurs-visiteurs pour lesquels elle a, pour la première fois, reçu des supports de la part des RI (en réalité, l'ED n'aurait dû bénéficier que d'un support de deux semaines mais les deux autres ED n'ont pas utilisé leurs supports, ce qui a permis à l'ED d'inviter deux professeurs-visiteurs, dont l'une pour une durée de 3 semaines). Cette année, ces deux professeurs ont été invités par les porteurs des deux grands séminaires d'ALLPH@

reconduits. Il faudra tirer un bilan de cette expérience pour organiser la prochaine campagne et éventuellement tenter d'obtenir un second support. Si l'ED n'a qu'un support l'an prochain, il pourra être mobilisé pour le séminaire structurant recherche-crédation si le groupe de travail le juge opportun.

6- Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h10.

Compte rendu rédigé par Nathalie Dessens et Hilda Inderwildi